

ANNEXE 1

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) " INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX DÉDIÉS AU TOURISME DE PROXIMITÉ " : SUBVENTIONS AUX PORTEURS DE PROJET

DETAILS DES CANDIDATURES

1. Installation d'équipements pour les cyclotouristes sur les itinéraires cyclables, par la Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG (67610 - Territoire Nord Alsace)

L'objectif est d'équiper les itinéraires cyclables du territoire de la Communauté de communes, en particulier les axes A et B définis dans le cadre du plan vélo intercommunautaire élaboré en partenariat avec la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte et la Collectivité européenne d'Alsace : près de 38 km. d'itinéraires cyclables, qui sont en cours de réalisation. L'axe A a une longueur totale de 23,4 km et relie WISSEMBOURG à SOULTZ-SOUS-FORET et BETSCHDORF. L'axe B a une longueur de 14,5 km et relie la Véloroute de la LAUTER à SEEBACH et HATTEN.

Ces itinéraires permettent notamment la découverte du vignoble, du village blanc de SEEBACH, du patrimoine historique de WISSEMBOURG.

Ils sont déconnectés des routes départementales, sécurisés, avec un revêtement en enrobé.

Trois haltes-repos seront aménagées, à BREMMELBACH, à REIFENBERG et à NIEDERSEEBACH, avec arceaux vélos en acier galvanisé et table de pique-nique en matériaux durables recyclés.

Une aire de services sera mise en place à SEEBACH, au carrefour avec le futur tracé de l'axe C, dans un cadre agréable et marchand qu'est le cœur du village, équipé déjà de toilettes publiques et d'un point d'eau. Cette aire comportera des arceaux vélos et une borne de réparation et de gonflage pour vélos.

8 panneaux d'accueil seront installés à des points stratégiques pour signaler l'entrée dans le Pays de WISSEMBOURG et pour informer sur la destination touristique.

Un Bureau d'Informations Touristiques de l'Alsace Verte est présent à WISSEMBOURG pour renseigner les cyclotouristes.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 42 829 € pour un coût global de même montant.

Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés :

- 2 tables de pique-nique
- arceaux vélos
- 1 borne de réparation-gonflage vélos
- 8 panneaux d'informations touristiques

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	29 980 €	70 %
CeA	12 849 €	30 %
TOTAL	42 829 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 12 849 € à la Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG, soit 30 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre d'améliorer l'accueil des cyclo-touristes et les inciter à découvrir les différentes pistes cyclables du territoire, mais aussi à relier les territoires voisins dans le cadre de l'itinérance touristique.

2. Aménagement du parcours historique du HOCHWALD, par la Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG (67610 - Territoire Nord Alsace)

La Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG développe depuis plusieurs années une stratégie touristique dont l'un des axes est l'aménagement du parc touristique à DRACHENBRONN dans le but d'accroître l'activité touristique du territoire. C'est ainsi que le Chemin des Cimes a ouvert au public en 2021 en plein coeur du Massif du HOCHWALD. La stratégie touristique consiste également à valoriser le territoire par des investissements qui visent à améliorer et développer les circulations douces et valoriser les sites existants. En parallèle, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a élaboré un Plan Paysage dans le but d'augmenter l'attractivité de l'itinéraire de Grande Randonnée GR53 et ses variantes et de renforcer le plaisir d'habiter le territoire des Vosges du Nord.

Ce projet s'inscrit donc dans ces différentes stratégies et consiste à aménager un itinéraire sécurisé de 2,8 km., pour tous public (piétons, cyclistes et en partie pour les personnes à mobilité réduite), permettant de relier des points d'intérêt touristique. Le sentier part du parking du chemin des Cimes, longe la forêt communale de CLEEBOURG, traverse la forêt domaniale du HOCHWALD, puis se poursuit soit jusqu'au parking de la station de pompage de CLIMBACH, soit au centre du village.

Le projet a plusieurs objectifs. Il permettra de désenclaver le site du chemin des Cimes qui se trouvait déconnecté des sentiers balisés, tracés un peu plus bas sur les versants est et ouest et de décroiser le massif du HOCHWALD en atténuant l'effet de coupure du fossé antichar grâce à la construction d'une passerelle. Il permettra de sécuriser fortement cette partie du domaine militaire très fréquentée par les randonneurs et les vététistes, malgré le danger inhérent à ce site. L'aménagement de cet itinéraire permettra aussi de créer une liaison Nord-Sud aujourd'hui impossible physiquement du fait de l'obstacle du fossé. Aujourd'hui, son franchissement se fait par des escaliers dangereux.

L'itinéraire prend place dans un milieu forestier fort d'un passé historique riche. Le projet consiste également à mettre en valeur l'évolution historique du Massif du HOCHWALD : le porche de la Chapelle de CLIMBACH datant du 12^{ème} siècle, les bornes frontalières en grès de CLEEBOURG, le fossé antichar et la ligne MAGINOT qui traverse d'Est en Ouest le territoire et enfin le Chemin des Cimes.

La partie concernée par la Ligne MAGINOT revêt un aspect intéressant d'un point de vue biodiversité, car la nature a repris ses droits sur ces vestiges militaires. Par ailleurs, l'itinéraire contourne un îlot de sénescence (zone forestière laissée en vieillissement naturel, sans intervention de l'Homme) sur le ban de CLEEBOURG, qui peut être intéressant d'expliquer au grand public.

Le sentier de Grande Randonnée GR532 sera dévié à terme pour fusionner avec cet itinéraire et bénéficier ainsi de la passerelle sécurisée sur le fossé antichar. Cela permettra aussi de placer le Chemin des Cimes sur un sentier GR qui rayonnera jusqu'à WISSEMBOURG et au-delà. Les opérations de balisage et débalisage du GR532 seront menées avec le Club Vosgien.

La Communauté de communes se fera accompagner par un maître d'œuvre spécialisé dans l'aménagement d'itinéraire en milieu naturel.

L'itinéraire sera ouvert et accessible gratuitement toute l'année.

L'accès au point de départ peut se faire avec la navette du Chemin des Cimes. Un petit train touristique permet aussi de relier le site du Chemin des Cimes, à partir de DACHENBRONN, pendant les jours et heures d'ouverture du Chemin de Cimes.

Une partie de l'itinéraire, entre le Chemin des Cimes et la rive Nord du fossé antichar, sera aménagée de manière à être accessible à un public à mobilité réduite, sur environ 650 m., créant ainsi une offre de loisirs de plein air complémentaire à la visite du Chemin des Cimes, elle aussi accessible.

8 bancs assis-debout seront installés.

Il existe des toilettes accessibles au niveau du Chemin des Cimes, ainsi qu'un restaurant.

Des panneaux d'informations touristiques seront installés, en partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Alsace verte et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Une mise à jour sera faite du panneau du kiosque d'accueil sur le parking à DACHENBRONN, un panneau sera mis sur le parking rue du Porche de la chapelle à CLIMBACH et un autre en face de l'entrée du Chemin des Cimes.

6 pupitres thématiques seront également mis en place, expliquant les points d'intérêts touristiques, culturels et naturels du circuit.

Les textes seront traduits en anglais et en allemand.

Afin d'établir une bonne lisibilité de la continuité des itinéraires jusqu'au Chemin des Cimes et au sentier de la Ligne MAGINOT et également éviter au maximum les conflits d'usage entre vététistes et randonneurs, une signalétique complémentaire au balisage du Club Vosgien sera posée. Elle indiquera les sentiers interdits au vélo et ceux qui seront partagés avec les randonneurs.

La passerelle et les mobiliers installés s'intégreront dans le milieu forestier. Le bois sera le matériau privilégié.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 337 846 € pour un coût global de même montant.

Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 30 %.

Travaux concernés :

- Maîtrise d'œuvre
- Travaux de sécurisation des arbres
- Travaux de dépollution des vestiges de la guerre (fil barbelé, voire munitions)
- Travaux d'aménagements du sentier (élargissement, empiérement, sécurisation, passerelle de franchissement du fossé antichar, mise en place de caillebotis qui permettent de ne pas réaliser d'excavation dans un sol potentiellement encore pollué par les vestiges de guerre)
- Panneaux, signalétiques et mobiliers bois
- Signalétique complémentaire

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	67 570 €	20 %
FEDER	170 276 €	50,4 %
CeA	100 000 €	29,6 %
TOTAL	337 846 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 100 000 € à la Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG, soit 29,6 % du montant des dépenses éligibles (plafond), car le projet va permettre d'améliorer l'accueil des touristes, des randonneurs et des cyclo-touristes. De plus, il va les inciter à se rendre sur des lieux touristiques et d'autres itinéraires de randonnée.

3. Amélioration des équipements d'accueil du Musée National de l'Automobile de MULHOUSE, par l'Association de Gestion du Musée (68100 - Territoire Agglomération de MULHOUSE)

Le Musée National de l'Automobile de MULHOUSE abrite une des plus belles collections automobiles du monde réunissant plus de 450 voitures d'exception. Cette immense collection existe grâce aux frères SCHLUMPF qui acquièrent de nombreuses BUGATTI et véhicules classiques. Le musée, hébergé dans une ancienne usine de filature textile datant de 1880, classée aux monuments historiques, s'étend sur plus de 20 000 m². Il est ouvert 364 jours par an et accueille plus de 240 000 visiteurs (+ de 60 % de France : 68, 67, Ile-de-France, puis d'Allemagne, de Suisse).

Depuis janvier 2022, la gestion du musée est confiée à l'Association de Gestion pour le Musée National de l'Automobile.

L'objectif est d'améliorer l'accueil du public sur les zones extérieures notamment par la création d'une zone de pique-nique dans la cour intérieure et sur l'autodrome avec la mise en place de 10 tables de pique-nique, 6 bancs, 24 arceaux pour les vélos et la remise en état de la passerelle d'accès au musée qui surplombe le canal. Les aménagements seront réalisés avec du bois.

Un éco-pâturage est en place à proximité des aires de pique-nique et des panneaux photovoltaïques en autoconsommation sont déjà installés sur le site.

Le Musée valorise ses espaces extérieurs (il est présent sur 8 hectares) avec des lieux de détente accessibles à tous. D'ailleurs, pour les habitants, l'accès aux espaces extérieurs est libre et gratuit.

Pour renforcer l'accueil des visiteurs, il est prévu la mise en place de 3 totems numériques donnant des informations pratiques sur le Musée (horaires, tarifs, collections, points de restauration, etc), les différentes manifestations du Musée mais aussi celles organisées sur l'agglomération, ainsi que des informations sur les autres sites touristiques du territoire. Deux hologrammes seront également projetés, représentant Monsieur Fritz SCHLUMPF, pour rendre l'accueil plus ludique. Il souhaitera la bienvenue aux visiteurs et leur donnera différentes informations pratiques. Dans un second temps, un chatbox sera intégré pour donner des informations sur toute l'Alsace.

Le tout sera disponible en français, anglais et allemand.

Dans l'espace prestige du musée, zone souvent engorgée, il est prévu de faciliter l'accès aux voitures pour tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap, en mettant à niveau les sols. Le public pourra ainsi tourner autour des voitures et mieux les observer. Ce représente une augmentation de 500 m² de la surface de visite accessible au public.

De plus, il est prévu la mise en place d'une application pour une nouvelle offre touristique : une visite en autonomie, avec du contenu numérique (photos, vidéos), en multi-langues.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 116 815 €, pour un coût global de 125 315 €, incluant en plus du matériel de scénographie pour le musée non éligible (éclairage, contenu 3D). Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés :

- Mise en place de mobilier d'accueil : arceaux pour vélos, tables de pique-nique, bancs
- Changement de la passerelle d'accès
- Installation de 3 bornes numériques touristiques, de 2 hologrammes et mise en place de l'application
- Aménagement des accès

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	87 611 €	75 %
CeA	29 204 €	25 %
TOTAL	116 815 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 29 204 € à l'Association de Gestion du Musée National de l'Automobile de MULHOUSE, soit 25 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre d'améliorer l'accueil des visiteurs et leur donner des informations touristiques.

4. Mise en valeur du patrimoine Mennonite de SALM, par la Commune de LA BROQUE (67130 - Territoire Ouest Alsace)

Propriété depuis peu de la Commune de LA BROQUE, le terrain qui accueille le cimetière Mennonite de SALM est désormais accessible aux visiteurs. Ce cimetière, jusqu'alors implanté sur une propriété privée n'était pas visitable en dehors des Journées du Patrimoine et le sera désormais pour tous.

Ce cimetière, classé Monument Historique, n'est pour l'heure pas suffisamment mis en valeur et il convient de procéder à des aménagements d'accueil du public afin de permettre aux visiteurs de profiter au mieux de ce lieu d'histoire et d'y faire une halte au cours de leur randonnée sur le Sentier du Patrimoine Mennonite de SALM. Sa visite s'inscrit, en effet, en cohérence dans le parcours de ce dernier.

Pour le mettre en valeur, le projet consiste à définir le périmètre du terrain en aménageant une clôture de style haie fleurie, laquelle s'intégrera dans le paysage, en y implantant quelques arbres pour ombrager le terrain et d'y installer des bancs en bois et en grès.

Le chemin d'accès au cimetière sera nivelé et stabilisé, pour permettre l'accès au plus grand nombre et aux personnes en situation de handicap.

Sur le parking situé à proximité immédiate du cimetière et permettant l'accès à d'autres sentiers de randonnée, tels que le sentier du Château de SALM, le Sentier des Brasseurs et le Sentier du Patrimoine Mennonite, des arceaux à vélos seront installés afin de permettre aux cyclistes de déposer leurs vélos et de faire leur randonnée en tranquillité.

Une stèle informative, qui explique les caractéristiques des cimetières Mennonites (stèle en grès rose), d'ores et déjà installée à l'entrée du terrain, se verra équipée de plaquettes QRcodes afin de permettre la traduction de la borne aux visiteurs étrangers.

Des panneaux d'informations touristiques présentant les randonnées et points touristiques sont déjà présents sur le parking et aux alentours.

Le territoire de la commune abrite également un second cimetière Mennonite au sein du Hameau des QUELLES. Il se verra équipé d'une porte d'entrée en fer forgé et ses murs seront réhabilités, afin de le mettre également en valeur.

Ce projet est travaillé en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée de la BRUCHE.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 16 158 € pour un coût global de même montant.

Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés :

- Haie fleurie et arbres
- Arceaux à vélos X 4
- 10 assises
- Porte en fer forgée
- Plaquettes QRcodes

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	12 118 €	75 %
CeA	4 040 €	25 %
TOTAL	16 158 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 4 040 € à la Commune de LA BROQUE, soit 25 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre la mise en tourisme d'un patrimoine jusqu'alors peu visitable pour le grand public, mais les équipements restent classiques.

5. Création du Sentier du Tilleul, par la Commune de WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM (67370 - Territoire Ouest Alsace)

La Commune a engagé un travail de recherche documentaire et photographique depuis plusieurs années, afin de réaliser un circuit de découverte du village. L'Office de Tourisme ainsi que la Communauté de communes du KOCHERSBERG ont également contribué à ce projet.

WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM est un village typique du KOCHERSBERG, doté d'un patrimoine historique dense lié à sa localisation, à la croisée d'axes structurants dans le passé (relais postal entre PARIS et STRASBOURG), comme dans le présent. WILLGOTTHEIM- WOELLENHEIM est niché dans un écran de verdure au pied du Mont KOCHERSBERG et de son télégraphe CHAPPE, emblème du territoire. La commune est reliée au réseau des voies cyclables du KOCHERSBERG. Sont présents 3 restaurants, 2 commerces alimentaires, 3 meublés de tourisme, plusieurs chambres d'hôtes et des fermes qui se visitent.

Le projet s'inscrit dans la stratégie de développement touristique du territoire, portée par l'Office de Tourisme. En effet, l'un des axes de développement s'intitule « revendiquer et sublimer les particularismes de la destination ». Ainsi, la Commune répond à cet axe. De plus, la recherche de balades étant la demande la plus récurrente à l'accueil de l'Office de Tourisme, ce projet viendra enrichir l'offre existante du territoire.

Il s'agit d'une balade ludique, pour un public familial, touristes et habitants, en autonomie, à travers les rues et chemins du village, balisée par 14 étapes, matérialisées par des lutrins.

La durée de la balade (à pied ou à vélo) est de 2 h environ. Elle est accessible pour les personnes à mobilité réduite et poussettes (voies non bordées de trottoirs accessibles et trottoirs de la rue principale aux normes).

Un parking et des arceaux vélos sont déjà présents au départ du circuit et au centre du village (mairie).

Le tilleul est l'arbre emblématique de WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM (blason) et le nom de la plus ancienne auberge. On en trouve en grand nombre sur le domaine public de la commune.

Les lutrins présenteront des visuels facilement identifiables, un quiz ludique à chaque étape, un proverbe alsacien, un texte court et accessible aux non-initiés. Le choix des couleurs et des matériaux s'inscrit dans le respect des teintes du bâti traditionnel selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France (supports en acier, visuels aux teintes marron). Ils donneront des explications sur les maisons alsaciennes, les traditions des villages, le patrimoine, les visites de fermes. Des QRcodes sur les panneaux renverront vers une traduction en allemand et en anglais.

Un panneau d'accueil sera aussi disposé au départ, sur le parking, avec des informations touristiques, travaillé avec l'Office de Tourisme du KOCHERSBERG.

La promotion du circuit sera aussi assurée par l'Office de Tourisme.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 11 195 €, pour un coût global de même montant.

Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 40 %.

Travaux concernés :

- 13 lutrins
- un panneau de départ avec des informations touristiques

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	5 038 €	45 %
Communauté de communes du KOCHERSBERG	3 358 €	30 %
CeA	2 799 €	25 %
TOTAL	11 195 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 2 799 € à la Commune de WILLGOTTHEIM- WOELLENHEIM, soit 25 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre de créer une nouvelle offre touristique, mais il s'agit d'équipements classiques.

6. Développement du camping LE FLORIVAL à ISSENHEIM, par la Communauté de communes de la Région de GUEBWILLER (68500 - Territoire Région de COLMAR)

La Communauté de communes de la Région de GUEBWILLER souhaite rénover et améliorer les équipements du camping LE FLORIVAL, situé rue de SOULTZ, à ISSENHEIM, qu'elle gère en direct.

Créé en 2000, le camping classé 3 étoiles est situé au carrefour des routes touristiques du sud de l'Alsace, dont la Route des Vins. Il est également au pied des crêtes vosgiennes et de la station du MARKSTEIN - GRAND-BALLON, au départ d'un grand nombre de sentiers de randonnées, de vélo et de VTT et à proximité des agglomérations de MULHOUSE et de COLMAR. Il est situé à côté du centre aquatique NAUTILIA, qui offre des tarifs préférentiels aux touristes du camping.

Sur la saison 2022, le camping a accueilli 10 646 nuitées, dont 6 790 françaises et 506 nuitées par une clientèle cyclo-touristique. Les principales clientèles étrangères viennent d'Allemagne, des Pays-Bas et de Suisse.

Le camping est ouvert d'avril à octobre et propose 73 emplacements pour tentes et camping-cars (à partir de 7,60 €/nuit) et 20 habitations légères de loisirs (à partir de 76 €/nuit), dont deux d'entre elles peuvent accueillir des personnes en situation de handicap. Le label Tourisme et Handicap a été obtenu pour les handicaps visuel et auditif.

Le camping est aussi labellisé Clef Verte depuis 2019, dans le cadre d'une stratégie de développement durable de la part de la Communauté de communes qu'elle souhaite appliquer à l'ensemble des sites dont elle a la gestion.

Le label Accueil Vélo a également été obtenu en 2018. Pour améliorer l'accueil des cyclotouristes, une station de lavage et permettant de petites réparations a été installée. De plus, une borne de recharge électrique a été mise en place en 2022.

Par ailleurs, le camping se situe dans un espace de 2 ha en partie ombragée. Les allées sont stabilisées et éclairées. Des espaces de jeux sont dédiés aux familles.

La Communauté de Communes a décidé, depuis 2 ans, de se donner les moyens de raviver ce site, en investissant dans les équipements nécessaires et en menant une politique respectueuse de l'environnement et dédiée notamment à l'accueil des cyclotouristes.

En fin de saison 2023, La Communauté de communes a installé 3 hébergements de type « POD » (« tentes en bois » pour 2 personnes avec attaches vélos sur l'emplacement), pour répondre notamment aux demandes des cyclotouristes de pouvoir disposer d'hébergements simples, à la nuitée.

De plus, l'offre de services s'est étoffée : la boutique (souvenirs, produits locaux) s'est développée, l'espace accueil a été rénové, un service boulangerie a vu le jour et un planning d'animations (sportives, musicales, ludiques) a été mis en place.

Pour la saison 2024, outre de nouveaux aménagements de circulation interne et la rénovation partielle de quelques chalets (peinture, mobilier...), c'est un mobil-home PMR (aspect bois avec terrasse) qui est venu remplacer un hébergement vieillissant qui ne correspondait plus aux normes en vigueur.

Ce camping nécessite encore des travaux de réfection et des équipements complémentaires pour répondre aux attentes de la clientèle et notamment aux nouvelles demandes qui s'orientent davantage vers de la location d'hébergements dont insolites, que de la location d'emplacements nus. Les campings aux alentours ne proposent pas d'hébergements insolites.

La collectivité souhaite ainsi également installer un « KOTA » (style chalet finlandais), toujours pour répondre notamment aux demandes des cyclotouristes de pouvoir disposer d'hébergements simples, à la nuitée. Tout comme les « PODs », il ne sera pas équipé en cuisine ou sanitaire, même si un équipement de base sera installé : réfrigérateur, bouilloire, cafetière.

Ces nouveaux logements insolites étant situés dans une aire composée uniquement d'emplacements de tentes ou camping-cars, il a été décidé de rendre cette partie du camping plus pratique en y intégrant un bloc sanitaire en dur, d'environ 45m² avec des espaces bacs à vaisselle et bacs à linge.

Les hébergements en place et à venir s'intègrent dans le paysage, tout comme le bloc sanitaire, car tous conçus en ossature bois.

L'entretien du site s'effectue dans le respect de la charte environnementale en vigueur (plan de gestion différencié et règlement du label Clef Verte).

A son arrivée, le public reçoit le livret d'accueil qui répertorie l'ensemble des principes écologiques à respecter sur le site.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 190 285 €, pour un coût global du même montant. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 46 %.

Travaux concernés :

- Installation d'un « KOTA »
- Création du bloc sanitaire

Le plan de financement proposé par le porteur de projet est le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	78 017 €	41 %
Etat (FEADER)	26 640 €	14 %
Région Grand Est (soutien à l'hôtellerie de plein air)	38 056 €	20 %
CeA	47 572 €	25 %
TOTAL	190 285 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 47 572 € à la Communauté de communes de la Région de GUEBWILLER, soit 25 % du montant des dépenses éligibles, car ce projet va permettre d'améliorer une offre touristique en répondant aux attentes de la clientèle actuelle et notamment cyclo-touristique, dans le cadre d'une stratégie globale tournée vers l'écotourisme, mais l'offre principale et les services sont déjà existants.

7. Mise en place d'un « Mobil OT », par l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte (67110 - Territoire Nord Alsace)

L'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte porte une nouvelle marque de destination pour un territoire touristique récemment constitué à l'échelle de quatre intercommunalités réunies pour gagner en cohérence et en efficacité dans leur mission de développement touristique. Le positionnement est celui d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement, avec une offre de nature et de bien-être, accueillante et authentique, où l'on peut venir et revenir à tout moment de l'année.

L'Alsace Verte est une région majoritairement rurale et forestière, riche d'un patrimoine historique ouvert sur l'Europe et d'un patrimoine naturel remarquable : Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, nombreux itinéraires de randonnée et activités de pleine nature. Les deux stations thermales alsaciennes se trouvent également sur le territoire. Des animations et événements variés sont aussi organisés tout au long de l'année.

Pour accueillir et informer ses visiteurs et promouvoir ce nouveau territoire, l'Office de Tourisme intercommunautaire (OTI) de l'Alsace Verte compte aujourd'hui quatre bureaux d'informations touristiques fixes, situés à NIEDERBRONN-LES-BAINS (siège), WISSEMBOURG, LEMBACH et HUNSPACH.

Après bientôt cinq ans d'expériences, deux constats sont faits : toutes les études actuelles sur le comportement des touristes montrent qu'un nombre important d'entre eux ne se rend jamais dans un espace d'accueil fixe et le nombre de visiteurs fréquentant le territoire ne cesse d'augmenter sans pour autant être en contact avec l'OTI.

Fort de ce constat, l'OTI souhaite acquérir un véhicule « Mobil OT », permettant le développement d'un accueil novateur et souple, hors les murs, dans des perspectives de garder les visiteurs un maximum de temps sur la destination et de gérer les flux d'une manière pro-active et optimale.

Les intérêts sont multiples :

- Créer une solution innovante de diffusion de l'information touristique en allant à la rencontre des visiteurs qui ne fréquentent pas les bureaux d'accueil.
- Améliorer et optimiser la gestion des flux touristiques des différents sites d'une manière plus équitable, en orientant les publics vers les sites moins connus.
- Tendre vers un maillage complet du territoire en matière d'accueil et d'informations des visiteurs en séjour.
- Développer la présence de l'OTI sur les moments forts, chaque fois que nécessaire.
- Proposer un accueil personnalisé sur des sites naturels qui ne disposent pas d'outils spécifiques d'informations (écrans, panneaux...).
- Renforcer la couverture en Allemagne, avec des présences sur des manifestations transfrontalières en coopération avec les Offices de Tourisme allemands.
- Gagner en visibilité tant auprès des visiteurs que des habitants.
- Se donner des marges de manœuvre dans l'organisation du travail et la gestion de l'emploi du temps du personnel, notamment en haute saison.

Le Mobil OT permettra d'être réactif et de se positionner en fonction des besoins. Il donnera les bonnes informations au bon moment et au bon endroit et permettra aussi de toucher les habitants pour qu'ils puissent devenir des ambassadeurs bien informés, concernés par la promotion de leur territoire.

Afin de choisir les points d'ancrage, un planning de déplacement ainsi qu'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information seront réalisés.

Le « Mobil OT » sera tenu par des conseillers en séjour formés à l'accueil qui parlent plusieurs langues. Les brochures sont également multilingues.

L'activité sera proposée de mai à fin octobre en fonction de la météo et le reste de l'année, suivant les opportunités.

Le « Mobil OT » sera aménagé pour pouvoir accueillir le public d'une manière qualitative, dans un cadre agréable et facilement identifiable grâce à sa customisation à l'effigie de l'Alsace Verte : kakémonos, mange-debout, documentation... Un frigidaire permettra la dégustation de produits locaux selon les opportunités. Un auvent abritera les visiteurs.

Un véhicule électrique neuf est privilégié s'il est trouvé dans le budget alloué, sinon un véhicule thermique sera choisi.

Le « Mobil OT » évite une installation en dur qu'un habitat qui consomme.

A terme, il y a un souhait d'équiper le véhicule de panneaux solaires, pour disposer d'une source d'énergie propre.

Les brochures sont faites en papier recyclé et les goodies sont respectueux de l'environnement en diffusant un message de durabilité (bombes à fleurs, clé USB en bois, crayon en bois plantable...).

Les informations données sont toujours accompagnées de la charte de bonne conduite (les bons gestes du randonneur par exemple).

L'OT souhaite aussi mettre en place des présentoirs touristiques de l'Alsace Verte auprès des sites touristiques, pour développer l'accueil hors les murs. Exemples de sites envisagés : Casino de NIEDERBRONN-LES-BAINS, La Fabrique à Bretzels Bœhli, la Cave vinicole de CLEEBOURG, ect...

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 62 000 €, pour un coût global de 96 131 €, incluant les présentoirs, non éligibles dans le cadre de l'AMI Tourisme, car il s'agit de mobilier courant, pour lequel les sites devraient participer également.

Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	43 400 €	70 %
CeA	18 600 €	30 %
TOTAL	62 000 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 18 600 € à l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte, soit 30 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre de renforcer l'accueil du public sur le territoire dans un objectif de le garder un maximum de temps sur la destination, mais aussi de gérer les flux d'une manière optimale.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX ORGANISMES ET ANIMATIONS TOURISTIQUES

DETAILS

1. L'Association Le Sundgau, Routes de la Carpe Frite

Désireux de faire connaître les traditions locales, 24 restaurateurs et 2 pisciculteurs du Sundgau, forts de leur savoir-faire traditionnel, se sont regroupés au sein de l'Association « Le Sundgau, Routes de la Carpe Frite ».

L'association a pour but de mettre en valeur le produit phare du tourisme dans le Sundgau qu'est la carpe frite. Le label « Site Remarquable du Goût » lui a d'ailleurs été décerné par le Conseil National des Arts Culinaires.

L'association est actuellement gérée par l'Office de Tourisme du Sundgau.

En 2023, la carpe frite a été mise en avant sur différents événements, notamment aux « Rencontres des sites historiques Grimaldi » de MONACO car elle faisait partie de la délégation Sundgauvienne invitée à participer à l'événement, à « Festivitas » et aux « Journées d'Octobre » de MULHOUSE, à la « Forêt Enchantée » d'ALTKIRCH, à l'« Alsace Fan Day » à HUNINGUE, à la « Fête de la Nature » à HIRTZBACH, au « Salon International du Tourisme et de Voyages » de COLMAR et au « Marché des Voyages de groupes » à MONTBELIARD.

L'association a aussi réalisé différentes actions de communication : organisation d'accueils presse et de bloggeurs venus goûter la carpe frite après avoir découvert le Sundgau, des reportages télévisés avec BFM Alsace et France 3, ainsi que la publication d'annonces dans les journaux locaux et la presse gastronomique.

De plus, elle organise chaque année l'évènement « Les Carpailles » ; les restaurateurs proposent à cette occasion une revisite de la carpe frite et des variations autour de ce produit phare du Sundgau. 11 restaurateurs ont participé à l'édition 2023, du 24 mars au 7 avril.

En 2024, l'association va renouveler sa présence aux différentes manifestations régionales.

Une dégustation de carpes frites est prévue à l'automne au restaurant du Sénat, pour faire découvrir cette spécialité à PARIS.

Elle va également préparer l'organisation en mars 2025 d'un évènement à HIRTZBACH, pour fêter les 50 ans de l'association et les 20 ans « des Carpailles » : pour grand public (300 pers. attendues), élus et journalistes locaux invités, type dîner-spectacle avec groupe de musique, tombola et magicien, exposition pour montrer l'évolution de l'association, communication spécifique.

Budget prévisionnel pour l'évènement = 2 000 € :

- conception graphique de l'affiche et du ticket
- impression 300 billets / 100 affiches
- verres à pied personnalisés
- prestation musicale / magicien

2. La « Forêt Enchantée 2024 »

En 1997, dans le cadre des opérations de Noël, la Ville d'ALTKIRCH a créé une animation originale appelée « La Forêt Enchantée ». Elle est devenue, au fil des années, une manifestation structurante présentant un réel intérêt en termes de tourisme.

Loin des traditionnels marchés de Noël, « La Forêt Enchantée » a su s'imposer comme un évènement incontournable, qui attire chaque année environ 80 000 visiteurs.

La 28^{ème} édition de cette opération se déroulera du 7 décembre 2024 au 5 janvier 2025.

« La Forêt Enchantée » est une animation dédiée aux contes et légendes du Sundgau, illustrés et réinterprétés par une artiste-plasticienne sundgauvienne, à travers une vingtaine de scènes créées dans plusieurs sites du centre-ville d'ALTKIRCH et qui allient tradition orale et art contemporain.

Féerie des lumières et des sons, spectacles de rue, concerts, visites guidées, expositions notamment au Musée du Sundgau, concerts, implication des habitants et des commerçants concourent à valoriser le patrimoine et l'identité culturelle du Sundgau, de manière originale durant les fêtes de fin d'année.

Un marché des artisans locaux, des jeux de piste ainsi que des animations dédiées aux enfants sont aussi organisés tout au long de la manifestation. Et l'utilisation des nouvelles technologies apporte un regain de jeunesse à cette manifestation.

Cet évènement est totalement co-construit avec l'artiste-plasticienne et l'ensemble des services municipaux, des élus, des associations, des commerçants et des habitants-bénévoles.

En 2024, le thème est celui des légendes et de la gastronomie. Georges BISCHOFF sera le parrain de l'édition. C'est un historien alsacien, spécialisé dans l'histoire médiévale et reconnu pour ses travaux sur l'histoire de l'Alsace.

Plusieurs objectifs sont visés :

- Valorisation des compétences et talents de chacun ;
- Évolution durable du projet ;
- Implication et participation des habitants, des associations et des commerçants ;
- Valorisation de l'identité culturelle du Sundgau à travers son patrimoine immatériel, architectural, naturel et culturel.

Le mode de gouvernance est multipartite et s'organise autour d'un fonctionnement en régie porté par la commune d'Altkirch.

Un partenariat s'est renforcé au fil des manifestations avec l'Office de Tourisme du Sundgau Sud-Alsace, se traduisant notamment par la promotion auprès des voyageurs qui y trouvent une sortie à la journée, alternative aux traditionnels marchés de Noël. Elaboration des supports de communication, conférence de presse, analyse de la fréquentation, visites contées, etc. sont autant de moyens mis en œuvre par l'Office de Tourisme autour de cet événement.